Les Clefs de l'info

n°6

ELECTIONS LEGISLATIVES

Elles auront lieu à La salle des fêtes les

Dimanche 12 et 19 JUIN 2022
De 8h00 à 18h00

Les élections législatives servent à élire les 577 députés.
Ils siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus, pour 5 ans, au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales.
Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

CRITERIUM DU DAUPHINE

Dans le cadre de la 74ème édition du CRITERIUM DU DAUPHINE – course cycliste professionnelle à la renommée internationale – nous vous informons que la circulation de la D12 sera impactée par le passage des cyclistes le **12 juin 2022**.

La route sera fermée de 13h30 à 15h30 environ, sur la commune des Clefs.

Pensez à anticiper vos déplacements **et à venir voter en dehors de cette plage horaire pour les habitants concernés.**

APE

Après 2 ans d'absence, notre traditionnelle « SOIREE CHAMPETRE » aura lieu dans la cour de l'école, à partir de 19h le

samedi 18 juin 2022

Repas adulte : 13.00 €
Repas enfant (< 12 ans) : 6.00 €

Pêche aux canards, tombola, Animation K DANCE

Achat des cartes repas auprès des parents d'élèves et de Mme CORRADINI 06.83.88.24.33.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription aux transports scolaires est possible à partir du 30 mai jusqu'au 19 juillet 2022, pour une prise en charge à la rentrée 2022.

Renseignements sur le site www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie

CEREMONIE DU 8 MAI

Le conseil a célébré la cérémonie du 8 mai sous un soleil éclatant suivi du verre de l'amitié sur la place du village. Merci aux Clertines et Clertins d'avoir participé à ce devoir de mémoire. Il est important de ne pas oublier notre histoire.

A cette occasion, monsieur Le Maire a remis la médaille du Djebel - échelon argent - à Messieurs JON et DONZEL GARGAND, anciens combattants d'AFN.

APPEL AUX ASSOCIATIONS

La commune lance un appel aux associations et producteurs du territoire qui souhaitent exposer/vendre leur réalisation/produit et montrer leur savoir faire lors d'un moment convivial. Pour plus de renseignements veuillez prendre contact avec Mme Nathalie BULEUX au 06.80.53.16.11, n'hésitez pas à laisser un message ou par mail au buleuxn@gmail.com.

LOCATION SAISONNIERE

Nous vous rappelons que toutes locations saisonnières (gîte, chambres d'hôtes, airbnb…) doivent être déclarées en mairie. Contact : 04.50.02.95.01